JEU DE BALLE

LES BRUXELLOIS SE SONT DISTINGUÉS HIER A LILLE

La Coupe de notre journal est revenue à la partie « Nimal 2 » qui a battu de justesse celle de « Charlotaux »

Une lutte très intéressante mettait aux prises, hier, sur le ballodrome du boulevard des Ecole, à Lille, les deux parties bruxelloises : « Nimal-Contigneau » et « Charlotaux ». Cette lutte, qui était organisée par l'active société de jeu de balle de Lille, était dotée d'une coupe offerte par notre journal.

Malgré le temps incertain et malgré aussi la concurrence de la grande fête aérienne de Ronchin, un public nombreux suivit avec enthousiasme les diverses phases de ce match qui fut très disputé du début à la fin.

La partie « Nimal », en retard de deux jeux à la première pause, finit très fort pour finalement l'emporter par 13 jeux à 10, gagnant ainsi la Coupe.

Nous avons remarqué sur les lieux : MM. De L'Herbier, le dévoué vice-président de la société de Lille ; Cousin, Gosseau, Bocquet, Carré, membres du bureau de la dite société et M. Ingellers, vice-président de la Société Royale de Bruxelles.

LES ÉQUIPES

Les deux parties étaient formées ainsi qu'il suit :

Partie « Charlotaux » : Van Samulette, Depasse, Bauwens et Frère.

Partie « Nimai » : Cantigneau, Holbergh, Michaux et Reygnart, président de la Fédération de la « demi-dure » de Thudinie, qui jouait comme remplaçant.

LA LUTTE

A la première pause, la partie « Charlotaux » menait par 5 jeux à 3, après un jeu assez équilibré. Le vent assez violent gêna beaucoup les joueurs, aussi avons-nous noté nombre de livres mauvaises. Les deux « fond », Julien Frère et Cantigneau se mirent les plus en évidence.

Au cours de la reprise « Charlotaux » arriva à 7 facilement et l'on pensait qu'il pouvait alors l'emporter, quand « Nimal » se mettant en action se mit à « chasser » très fort et égalisa : 7 à 7. Les deux équipes prirent ensuite tour à tour de nouveaux jeux pour arriver à 9 à 9. « Charlotaux » redoubla d'efforts et enleva un nouveau jeu, ayant ainsi à son actif 10 jeux, mais « Nimal », sentant le danger, mit les « bouchées doubles » et enleva avec brio les quatre derniers jeux, remportant ainsi la coupe mise en compétition.

A signaler tout particulièrement Cantigneau qui se montra de beaucoup le meilleur des dix joueurs.

Bref, ce fut une lutte vraiment palpitante à suivre et comme toujours les absents eurent tort.

LES LUTTES A VENIR

Le 2 juillet sur le ballodrome du boulevard des Ecoles, la partie Tirmont « Poulain » sera opposée à celle de Strée « Lalloyeux ».

Le 14 juillet, grande lutte entre Bruxelles « Reignart » et Valenciennes « Cressin ».

A Saint-Amand la Dominicale Belge (Jéhu) bat Valenciennes (Cressin) par 15 jeux à 9

Valenciennes prend le premier jeu. Johannée souffrant d'une déchirure va à la corde. La Dominicale prend le second jeu. Nefve se distingue par son beau jeu. Les 2 jeux suivants échoient à Valenciennes. La Dominicale réagit et reprend 3 jeux. La lutte ne manque pas d'ardeur. La première pause arrive à ce score de 5 jeux pour la Dominicale et 4 jeux pour Valenciennes.

Après la 2e pause, Valenciennes prend son 6e jeu et égalise. Mais les Belges reviennent fort et prennent successivement 5 jeux. L'équipe Valenciennoise essaie de réagir mais en vain. Cressin joue très bien. Dubais livre et rechasse admirablement. La 2e pause voit l'avantage de la Dominicale par 10 jeux pour 5 à Valenciennes. Pourtant, la Dominicale s'adjuge les jeux de justesse car Valenciennes arrive souvent à 40 à deux.

Au début de la 3e remise en jeu, la Dominicale accentue son avance, elle prend 4 nouveaux jeux. Les Belges sont vraiment irrésistibles. Pas une balle ne trouve le sol. Valenciennes ne perd pas courage et prend successivement son 6e, 7e, 8e et 9e jeu. Enfin, l'équipe belge ajoute un 15e et dernier jeu à son palmarès. Elle remporte donc la victoire par 15 juex à 9 à Valenciennes.

La partie a été dirigée à la grande satisfaction de tous par M. Alphonse Deham, de Denain.

VOIES URINAIRES
ÉCOULEMENTS
CYSTITES
PYÉLITES
DIASEPTOL
A. BURY
Pharm. Gr. Chimiste
42, rue Réaumur
PARIS
Prix : le flacon : 20 fr.
Exiger le Diaseptol

A Orchies, Wallers bat Hérin par 13 jeux à 12

La luttenetre Hérin et Wallers s'est déroulée par un temps des plus incléments, le vent a contrarié beaucoup la livrée.

Une centaine de spectateurs étaient venus pour encourager les joueurs. Wallers est désigné pour la livrée.

Hérin prend le 1er jeu, Wallers le 2e ; tous les jeux suivants furent âprement disputés. Après le 7e jeu enlevé par Wallers, Hérin prend successivement les 8e, 9e, 10e et 11e jeux. A la pause, Wallers marque 11 jeux contre 7 à Hérin.

La partie de Wallers se ressaisit à la reprise et égalise la marque à 8 à 8 ; il en sera ainsi jusqu'à 12, et pour finir Wallers enlève la victoire avec le 13e jeu par un 4 à rien, avec une chasse aux perches.

Tous les joueurs sont à féliciter, en particulier : Lequeux de Wallers et Arthur Vaillant d'Orchies jouant comme remplaçants, pour leurs belles livrées.

HIPPISME

« Millionnaire II » a gagné le Grand Steeple Chase de Paris

On aurait souhaité pour cette grande fête hippique qu'est le Grand Steeple Chase de Paris, un ciel plus clément. Le soleil, qui s'était dépensé sans compter durant les journée précédentes, avait vraiment mal choisi son moment pour se livrer à un accès de mauvaise humeur. Le temps, agréable jusque vers 15 heures est devenu franchement mauvais à partir de la seconde course, et la pluie n'a guère cessé de tomber jusqu'à la fin de la grande épreuve. Dans les trois enceintes de la pelouse, la foule était innombrable ; au pavillon, impossible de circuler ; au pesage, ce n'était pas la vraie cohue, mais les tribunes étaient complètement garnies et le terre-plein qui les précède, s'emplissait de nombreux spectateurs pendant les épreuves. Selon la tradition, le Président de la République est venu en automobile, accompagné de Mme Lebrun, un peu après que fut courue la première épreuve. Le chef de l'Etat a été reçu au pied de la tribune officielle par le comte Delair de Cambacérès, entouré des commissaires. Après qu'une gerbe d'orchidées eut été offerte à Mme Lebrun, le président a pris place dans sa tribune, où se trouvaient déjà de nombreuses personnalités du monde politique et de l'armée, parmi lesquelles on reconnaissait M. Paul-Boncour, ministre des Affaires étrangères ; M. Magret, secrétaire de la présidence et Mme Magre. Le corps diplomatique était représenté par le baron de Gaiffier d'Hestroy, ambassadeur de Belgique ; M. de Souza Dantas, ambassadeur du Brésil ; Strauss, ambassadeur des Etats-Unis ; Suad Bey, ambassadeur de Turquie ; Duant, ministre de Suisse, etc...

Après la deuxième course, on s'occupa beaucoup des concurrents du Grand Steeple Chase, dont l'état était très satisfaisant. Après le défilé, les chevaux se mirent en ligne et sur un bon départ, Espoir IV prit la tête devant Clarimus, El Hadjar, Agitato, Ski, Millionnaire II et My Lord, qui passèrent dans cet ordre devant les tribunes.

Au premier saut de la rivière des tribunes, Espoir IV et Agitato précédaient Clarimus, Ski, El Hadjar. Au « Rail Ditach and Fence », presque tous les concurrents se groupaient, tandis que Yarlas se rapprochait.

Puis au second passage de la rivière des tribunes, Clarimus, Agitato sautaient ensemble devant Espoir IV et à quelques longueurs venaient El Hadjar, Ski et Millionnaire II. Ce dernier se rapprochait avant le saut de la rivière du Huit que Clarimus, Agitato et Ski sautaient ensemble, devant El Hadjar, Millionnaire II, Espoir IV, Yarlas et My Lord. Le Tigre était arrêté avant le saut de la rivière. Au Bullfinch, Agitato venait devant Millionnaire II, El Hadjar et My Lord. A l'obstacle final, Millionnaire II avait rejoint Agitato, qui penchait sur la droite. Le cheval de M. Fribourg courait au poteau, qu'il passait devant El Hadjar, Agitato, Yarlas, My Lord et Espoir IV dans cet ordre.

Le cheval de M. Fribourg, qui n'avait rien fait cette année a, en somme, gagné assez facilement cette belle épreuve.

Après le Grand Steeple Chase, le président de la République s'est fait présenter le propriétaire du vainqueur. Il lui a serré la main, en le félicitant de la victoire de son excellent cheval, qui nous a montré qu'il n'avait rien perdu de ses qualités en terrain lourd.

Venait ensuite le Prix Général O Connor, steeple chase militaire, où sont seuls admis à monter les officiers présents sous les drapeaux. Les quatres officiers qui se sont classés en tête à l'arrivée de cette épreuve, ont été reçus dans la loggia officielle et le Président de la République les a chaudement félicités.

Il est ensuite resté pour voir courir le Prix Cosmopolite, une course de petite distance sur les haies, puis il a quitté l'hippodrome à 17 h. 25, au milieu d'une haie de gardes républicains.

COURSES DU CROISÉ-LAROCHE

Cette réunion dominicale s'est déroulée devant un public de tidèles habitués et obtint un bon succès sportif. Encore de nombreuses défections parmi les engagés, mais dans l'ensemble des champs assez fournis pour maintenir l'intérêt du spectacle. — Le morceau principal du programme : le « Grand Prix d'Etté », richement doté de 20.750 francs, revint à Espilon, bien monté par l'excellent jockey M. Allemand.

Voici les résultats détaillés et les rapports officiels (Mutuel à 5 fr.) :

PREMIERE COURSE. — **Prix de la Garenne**, à réclamer. 2.000 m., 7.000 francs. — 1. Keep Quiet (Phillips), 60 kil., à L. Ducom ; 2. Chat des Champs (S. Rochet), 56 k., à Math. Pantall.

Non placés : Suspect. La Richardais, Nuit de Prince, Kate de Savoie. — 6 partants. — Distances : 10 long. ; 3 long. — Durée : 2' 13.

Keep Quiet et Kate de Savoie se sont élancés au signal ; à mi-parcours, Keep Quiet se détache et rallie le poteau très facilement. — A signaler que Lampion II a été réclamé avant la course pour 15.000 fr.

Mutuel. — Pesage : Gag., 18,50 ; pl., 8,50 ; 8,50. — Pelouse : G., 17,00 ; pl., 10,00 ; 11,00.

DEUXIEME COURSE. — **Prix de Picardie** trot attelé, 2.200 m., 5.000 fr. — Ecurie R. Roger gagnante : 1. Gib P (Vandenbossch), 2.225 m. ; 2. Gilliath (J. Demulder), 2.225 m. ; à G. Vaudermoleu ; 3. Fany Taylor (propr.), 2.200 m., à Ch. Delecroix.

Non placés : I. 13 Arras, Idole de Pâques, Greziella II, Galmouth, Glaneuse V, Gaston (distancé). — 9 partants. — Temps : 3 m. 28 ; 3 m. 26 2/5 ; 3 m. 29 3/5. — Réduction au kilomètre : 1 m. 33 5/10.

Au passage devant des tribunes, Fany Taylor est au commandement suivie de Gaston et Gib P ; dans la ligne en face, Gaston se rapproche du leader mais il est distancé peu après sur faute ; Gilliath prend la tête entre les derniers tournants mais se laisse remouter à 50 m. du poteau par Gib P ; Fany Taylor est 3e, devant Glaneuse V.

Mutuel. — Pesage : Ecurie gagn., 18,00 ; pl., 7,50 ; 8,00 ; 9,00. — Pelouse : Ecurie gagnante : 17,50 ; pl., 8,00 ; 8,00 ; 9,50.

TROISIEME COURSE. — **Grand Prix d'Eté** plat, 2.400 m., 20.750 fr. — 1. Espilon (M. Allemaud), 52 kil., à J. Fribourg ; 2. Dark Tale (L. Wittingham), 53 k., à J. Chataing ; 3. La Madouite (Woodland), 48 kil. 1/2, à G. Cunnington.

Non placés : New Potatoe, Arthur, Parl, Bandonra II, Moscarol, Conros, Ventrebleu, Baroness. — 11 part. — Distances : 1 long. ; 2 long. ; encolure. — Durée : 2 m. 46.

Au signal, Parl emmène un peloton bien compact dont New Potatoe ferme la marche ; l'ordre reste sensiblement le même jusqu'à l'entrée de la ligne droite dans laquelle Espilon, Darke Tale, La Madouite et New Potatoe, ces derniers finissant très fort.

Mutuel. — Pesage : Gag., 48,50 ; pl., 21,00 ; 22,00 ; 67,50. — Pelouse : Gagn., 64,00 ; placés, 24,50 ; 24,00 ; 64,50.

QUATRIEME COURSE. — **Prix d'Espagne**, trot attelé, international, 2.500 m., 6.000 fr. — Ecurie J. Vandeweghe gagnante : 1. Calumet Charm (W. Guillaems), 2.500 m. ; 2. Pétulance (propr.), 2.550 m., à R. Sieyaert.

Non placés : Warren Guy, Esope II, Isolée. — 5 partants. — Temps : 3'39 4/5 ; 3'40. — Réduction au kilomètre : 1 m. 27 6/10.

Devant les tribunes, nous notons Calumet Charm appuyée à la corde et un peu en retrait son camarade d'écurie Warren Guy ; au fournant de la pelouse, Pétulance tente un rapproché mais obligée à l'extérieur elle rétrograde pour fournir un bel effort dans la ligne d'arrivée où elle prend la seconde place à Warren Guy et finit dans les mêmes foulées que le vainqueur.

Mutuel. — Pesage : Ecurie gagn., 7,50 ; pl., 16,50 ; 15,00. — Pelouse : Ecurie gagn., 8,50 ; pl., 18,00 ; 17,00.

CINQUIEME COURSE. — **Prix de l'Yeer**, st.-chase, cross-country de cavalerie, inter-écoles, 4.500 m., 1.500 fr. — 1. Cristine II (mar. des logis Lepinois), 76 kil., Section de Cavalerie de Versailles ; 2. Darlagnan IX (mar. des logis-chef Hodt), 72 kil., de l'Ecole d'Application d'Artillerie.

Non placés : Tadimor, Rigolet, Ecrain II, Persistance (arrêtée). — 6 partants. — Distances : 3 long. ; loin. — Durée : 7 m. 32.

Belle course d'attente de Cristine II, longtemps à l'arrière-garde ; les derniers obstacles sont franchis par Darlagnan IX suivi à distance par Cristine II qui précède les autres très espacés ; sur le plat, Cristine II remonte le leader et gagne facilement.

Mutuel. — Pesage : Gagn., 12,00 ; pl., 8,00 ; 9,00. — Pelouse : Gag., 14,00 ; pl., 8,50 ; 9,00.

SIXIEME COURSE. — **Prix d'Arras**, trot attelé, 2.500 m., 5.000 fr. — 1. Feu d'Enfer (M. Vercruysse), 2.525 m., à E. Gevaert ; 2. Haliporta D (propr.), 2.560 m., à U. Doumlaux ; 3. Empereur B (J. Lefebvre), 2.525 m., à H. Everaert.

Non placés : Gaston, Furgèle, Gros Fil de Jute, Franceville, Fouilleuse, Charmeuse V, Elfrida, Chypre C. — 11 partants. — Temps : 3'47 4/5 ; 3'48 2/5 ; 3'49. — Réduct. : 1'29 9/10.

Au premier passage, nons notons Feu d'Enfer, serré de près par Empereur B, Franceville et Haliporta D ; dans la ligne en face, cette dernière prend la 3e place et remonte Empereur B dans la ligne d'arrivée mais ne peut inquiéter Feu d'Enfer qui gagne fort plaisamment.

Mutuel. — Pesage : Gagn., 33,50 ; pl., 7,50 ; 6,00 ; 6,50. — Pelouse : G., 38,50 ; pl., 8,50 ; 7,00 ; 8,50.

LE CONCOURS HIPPIQUE DE CAMBRAI

Succédant au violent orage de vendredi soir, qui avait fortement détrempé le terrain des grottes, de malencontreuses ondées, tombées dans la matinée de samedi, pouvaient faire craindre de sérieux ennuis pour la première des réunions du concours hippique.

Toutefois, le temps s'étant rasséréné vers 14 heures, cette réunion put avoir lieu dans des conditions satisfaisantes et obtint même un réel succès.

Tous les détails en avaient été minutieusement réglés par M. Gabriel de Guillebon, l'actif commissaire général du concours ; MM. Alfred Duroyon, secrétaire et Victor Ramette, trésorier.

Noté parmi les personnalités : MM. Bersez, sénateur ; Deltour, maire de Cambrai ; Sudras, sous-préfet ; le capitaine Lecendre, commissaire délégué par le général commandant le 1er corps ; MM. Célestin Fauvelle, Albert Bricout, Cardon, P. Desvignes, Drieux, Duverger, J. Laffrat, Georges Pagniez, Bernard de Guillebon ; le commandant du Plessis, Basquin, membres du jury ; Albert Tousaint, président de l'Union des Combattants ; Ernest Hallez ; Paul Broy, etc...

La réunion comportait comme épreuves, le prix Saint-Georges (Omnium) ; le prix des Veneurs (officiers), le prix Martin-Martine.

LES RÉSULTATS

PRIX SAINT-GEORGES (Omnium). — 1er prix, Essaie Y., à M. A. Delvoye de Wazière, monté par le propriétaire ; 2. Gao, au vicomte de Prémont, monté par de Brothonne ; 3. Darius, à M. Pierre Ferté, monté par le propriétaire ; 4. Mon Petiot, à M. Pierre Beauduin, monté par Mme Pierre Beauduin ; 5. Decandre, à M. A. Moizard ; 6. Flère et Brune, à M. Jean Salmon ; 1re flot., Yline, à M. Max Barrois, monté par M. H. M. Franchomme ; 2. Gentan Dalmat, à M. M. Wallaert.

PRIX DES VENEURS (Officiers). — Parcours de chasse, handicap. — 1er prix, Amidon, au lieutenant de la Chauveiais, monté par le propriétaire ; 2. Barysthème II, au lieutenant de la Simone ; 3. Esmanis, au lieutenant des Roches de Chassay ; 4. ex aequo, Nelson, au lieutenant Roux et Sous-Préfet, au commandant Bourcier ; 5. Bacchante, au lieutenant de la Chauveiais ; 6. Balancier, au capitaine Esnol ; 7. d'Hufs, au lieutenant de Brothonne.

PRIX MARTIN-MARTINE. — 1re catégorie. — 1er, Singon, à M. Béghin ; 2. Chuchena, à M. Bourcier ; 3. Calambac, à M. H. Bayard ; 4. Decsudra, à M. A. Moizard ; 5. Domino VI, à M. Tacquet, mont par M. Des Roches de Chassay ; 6. Flère et Brune, à M. Jean Salmon ; 7. Gao, au vicomte de Prémont, monté par M de Brothonne.

2e catégorie. — 1er ex aequo : Bohème, à M. René Roussel, et Bolgneur, à M. Robert Marseille, monté par M. Marseille ; 3. Namsonty, à Mme Sarlin, monté par M. R. Sarlin ; 4. Aspirant, à M. André Cabour ; 5. Atalante III, au vicomte de Prémont.

Société des Courses de Le Quesnoy

La deuxième réunion des Courses du Quesnoy aura lieu le dimanche 25 Juin.

Favorisée par un temps superbe celle du 21 Mai a présenté un intérêt de premier ordre tant par la qualité des chevaux engagés que par le public nombreux et connaisseur qui se pressait dans les différentes enceintes.

L'élément féminin était des plus élégant, eu point que nous croyons savoir qu'une grande maison de Couture de Paris se propose d'envoyer à la réunion du 25 Juin ses plus jolis mannequins, porteurs des modes nouvelles.

C'est la juste récompense des améliorations que la Société apporte chaque année aux aménagements existants.

Le grand escalier des Tribunes du pesage a recueilli l'approbation générale. Il met à la disposition du public ses larges gradins d'où l'on peut suivre les chevaux durant toute la course.

Nous apprenons avec plaisir que d'chaises seront réparties dans le pesage à l'usage des dames que les longues stations debout fatiguent et qui ne veulent pas rester en permanence dans les tribunes. Félicitations au Comité.

Nous publierons dans notre journal du samedi 24 Juin le programme complet des Courses auxquelles nous conseillons à tous les sportsmen de se rendre.

Services spéciaux d'autobus aux départs de Valenciennes, Le Cateau, Landrecies. Se renseigner auprès des Sociétés d'autobus.

L'ouverture de la pêche à la ligne

LA PLUIE ET LE FROID ONT, EN GÉNÉRAL, CONTRARIÉ HIER LES CH EVALIERS DE LA GAULE

L'eau est un monde différent du nôtre tant par ses propiétés que par ses habitants, mais, dans ce milieu, comme dans le nôtre, règne cette loi inéluctable que tous les êtres vivent de la substance d'autres êtres plus faibles, végétaux et animaux.

Malgré le froid, qui lui a fait retrousser le col de son pardessus, et la pluie, qui lui a fait tendre son parapluie, ce pêcheur stoïque attend une problématique capture.

Pour un pêcheur, tout est là. L'art du pêcheur est en effet de connaître ces choses de la nature ; c'est de chercher à comprendre ce qui se passe dans ce milieu aquatique dont sa ligne est le seul explorateur. Alors, seulement s'il a de la patience et si le temps s'y prête le pêcheur aura des chances de rentrer chez lui le soir avec une friture qu'il n'aura pas achetée au garde-pêche du coin. Sachant où il va, connaissant ce lieu délicieux et choisi où l'an dernier, déjà il s'est assis de longues heures à l'ombre d'un saule, il sait aussi de quels appâts il doit se munir ; il sait comment il doit pêcher et ferrer. Tout cela c'est l'art du pêcheur.

En ce jour d'ouverture, des bataillons de pêcheurs, se sont rendus sur les rives verdoyantes de nos rivières poissonneuses du Nord de la France.

A Sin-le-Noble, au vivier municipal ils étaient là hier nombreux, en majorité des mineurs qui rivalisèrent d'adresse, d'habileté et de ruse. Abrités par un rideau de peupliers, nos pêcheurs de Sin-le-Noble savourèrent cette journée de repos, dans la tranquillité du lieu et s'attristèrent le soir, quand le dernier rayon de soleil dora les légers frissons du lac, car les captures furent peu nombreuses.

A **Brunemont, Aubigny, Arleux, vers Merville**, lieu de prédilection des lillois, vers **Bergues, Saint-Omer, Tétéghem** ; plus près, à **La Bassée, Bauvin, Seclin**, des milliers de pêcheurs sont restés durant de longues heures, grelottant sous la pluie, mais stoïques et confiants.

A t-on fait de bonnes pêches ? Maintes fois hier nous avons posé la question et invariablement avec une sorte d'indifférence philosophique, le pêcheur répondait :

« Ben, on ne peut rien dire ; c'est l'ouverture, n'est-ce pas ; le poisson dort ; il ne sait pas, mais... patience il s'y fera... Il faut dire aussi que les pluies diluviennes qui sont tombées durant toute la matinée en divers lieux — dans la région de Douai, par exemple — sont pour quelque chose dans l'affaire... Ne nous décourageons pas ; nous avons le temps de prendre notre revanche.. Patience... La gente aquatique a eu la première manche ; nous aurons la seconde ».

COURSES A AUTEUIL

PREMIERE COURSE. — 1. Surrain (Ed. Haes) ; 2. Heudicourt (S. Bush) ; 3. Pique Nique (R. George). — Gagn., 20,50 ; pl., 7,00 ; 24,50 ; 21,50. — Pas couru : Prior, Pilifar, Bois Taillis, Pillo, King Killer, Soumonlou, Cidre.

DEUXIEME COURSE. — 1. Cavalier Seul (H. Cames) ; 2. Kohinoôr (L. Niaudet) ; 3. Compère Guillerl (Ed. Haes). — Gag., 44,50 ; pl., 16,00 ; 11,00 ; 17,50. — Pas couru : Rustic, Shikari, Ch. the Second, Abou, Frago, Miss Paso, Roselet.

TROISIEME COURSE. — **Grand Steeple-Chase de Paris.** — 1. Millionnaire II (A. Chauffour) ; 2. El Hadjar (M. Bonaventure) ; 3. Agitato (R. Lock). — Gagn., 49,50 ; placés, 10,00 ; 7,00 ; 7,50. — Pas couru : Duc d'Anjou, Habieuse, Blason, Roselet.

QUATRIEME COURSE. — 1. Le Jubilé (M. Niou) ; 2. Réseuil (M. Courret) ; 3. Flamme Orange (M. Teissier). — G., 70,50 ; pl., 16,50 ; 44,00 ; 8,50. — Pas couru : Sambéd, Mahé, Ivan, Mimizan, Rimec, Royal Dutch.

CINQUIEME COURSE. — 1. Gaguse (R. Lock) ; 2. La Fétiche II (R. Tréméau) ; 3. Nell's Pride (M. Bonaventure). — G., 11,00 ; pl., 6,50 ; 8,00 ; 10,00. — Pas couru : La Brousté, Heureux de Vivre, Silly Bng, Hong Cop, Hénouville.

SIXIEME COURSE. — 1. Dunkerque (R. Lock) ; 2. Floréador (R. Tréméau) ; 3. Bombay III (R. Péger). — Gag., 96,50 ; pl., 22,50 ; 13,50 ; 10,00. — Pas couru : Dark Way, Omer, Martinet, Le Boulanger, Brulfort Shrine, Royaumont.

BILLARD

AU BILLARD-CLUB MÉTROPOLE FIVOIS

On nous communique :

« Après la saison sportive 1932-33, qui fut particulièrement bien remplie et au cours de laquelle le B. C. M. F. gagna, en 1re division, la Coupe Ch. Touiet, organisée par l'U.S.L.B.A., et fut vainqueur, en son siège, des grandes équipes de Douai, Cambrai, Valenciennes, l'actif groupement fivois a procédé au renouvellement de sa commission.

» Après avoir rendu hommage au dévouement dont a toujours fait preuve le président sortant, M. Van Basteleère, lequel ne se représentait pas, l'assemblée élut à la présidence M. Germain Gufilluy. L'activité de ce dernier est suffisamment connue dans les milieux du billard nordiste pour pouvoir affirmer que sous sa direction le B. C. M. F. ne chômera pas et continuera à entretenir les meilleures relations amicales avec les nombreux clubs de la région. »

D'autre part, nous apprenons que le grand groupement fivois sera incessamment doté d'un billard de match, ce qui permet de supposer que bientôt, après quelques mois d'entraînement, la B. C. M. F. possédera une des meilleures équipes représentatives de notre région.

BILLARD-CLUB DES FLANDRES
LILLE — Café le Paix, Gde-Place — LILLE
TOUS LES JOURS, à 10 h. et à 21 heures
ROGER CONTI CHAMPION DU MONDE

TIR A L'ARC

PRIX DU CONSEIL GÉNÉRAL

Quatrième journée

Les Sociétés suivantes ont pris part au Tir du Conseil Général organisé par la Fédération du Nord de la France, au siège, 120, rue d'Esquermes à Lille : « La Saint-Antoine » d'Haubourdin, « Les Grands Archers » de Tourcoing, « La Saint-Sébastien » de Comines, « Le Vert Feuillage » de Linselles.

Ont obtenu les plus hauts points : H. Honnart, 48 ; J. Buchet, 32 ; P. Crépin, 26 ; J. Desplancy, 39 ; J.-B. Desplancy, 38 ; L. Deery, 35 ; A. Desmarescaux, 24 ; G. Lécluse, 24 ; C. Lefranc, 22 ; A. Ferrant, 40 ; L. Lepoutre, 35 ; O. Hennion, 34 ; R. Catteau, 33.

UNE MAUVAISE DIGESTION EST SI DÉPRIMANTE
Votre mauvaise digestion et les douleurs stomacales qui rendent votre vie si pénible, sont probablement provoquées par l'hyperchlorhydrie ou excès d'acidité. Neutralisez cet excès d'acidité en prenant de la Magnésie Bismurée et vous éliminerez la cause principale de vos souffrances. Avec la Magnésie Bismurée, qui est bien tolérée même par les estomacs les plus délicats, vous n'attendez pas des heures pour éprouver un soulagement ; elle agit presque immédiatement. Une demi-cuillerée à café ou trois ou quatre comprimés pris dans un peu d'eau après les repas ou lorsque le besoin se fait sentir, font disparaître les nausées, les brûlures, les aigreurs, les flatulences, et l'indigestion sous toutes ses formes. La Magnésie Bismurée qui est inoffensive et facile à prendre, se trouve en poudre et en comprimés dans toutes pharmacies au prix de 10frs le grand format économique 14 frs 65.

T. S. F.

RADIO P.T.T.-NORD A LILLE (265 m.). — **Lundi 19 juin.** — 8 h. : Revue de la presse parisienne du matin. — 12 h. 30 : Concert organisé par l'Association de Radiophonie du Nord : **La Belle Galathée** (Franz Suppé) ; **Le Roi d'Ys** : Pailliasse ; Amour tzigane ; Célèbre Gavotte de la Princesse (Czibulka) ; **Le Barbier de Séville** ; Valse nuptiale (Paul Lincke) ; Granada (Garcia). — 13 h. 30 : Informations, arrivée des navires au port de Dunkerque, cours des valeurs. — 19 h. : Disques. — 19 h. 15 : Cours, communiqués, rappel des dernier et avant-dernier tirages des primes. — 19 h. 30 : Causerie littéraire par M. Waringhien, professeur agrégé de l'Université. — 19 h. 45 : Informations. — Disques : Britannicus (Racine) — 20 h. : Indication de l'heure ; résultats du tirage des primes. — 20 h. 5 : Emission des adhérents (disques demandés) ; La voix humaine (Jean Cocteau) ; **La Belle Hélène** ; Sphinx (Francis Popy) ; Aubade d'amour (Monti) ; L'italienne à Alger (Rossini) ; **La Forêt en joie** (Waldeslust). — 20 h. 45 : Retransmission, depuis la salle de spectacle du Casino de Vichy, d'Orphée, de Gluck, avec M. Saint-Cricq, de l'Opéra ; Mlle Olivier Sportiello ; Mlle Rokovska.

RADIO-PARIS (1.725 m.). — 8 h. 45 et 7 h. 30 : Culture physique, Météo. — 7 h. 45 : Musique enregistrée. — 12 h. : Opéras et ballets : **Fidelio** (Beethoven) ; **Méphistophélès** (Boito) ; **La Reine de Saba** (Gounod) ; Roméo et Juliette ; Ballet des fleurs (F. David). — 13 h. 5 : L'Actualité artistique. — 13 h. 35 : Méroui (H. Rabaud) ; **Le Petit Elfe ferme l'œil** (Florent Schmitt). — 18 h. 10 : Causerie agricole : Efforçons-nous de produire des blés de qualité, par M. Antoine Lecomte. — 18 h. 30 : Cours d'anglais. — 18 h. 50 : Causerie cinématographique. — 19 h. : Chronique des livres, par André Billy ; « Fonguet », de Marcel Boulenger. — 19 h. 20 : Orchestre : Stradella (Flotow) ; Aubade de Chérubin (Messenet) ; Fête bretonne (Lazzari) ; Deux carillons flamands (Biraboeau).

TOUR EIFFEL (1.445 m. 8). — 7 h. 45 : Probabilités pour la journée. — 8 h. : Relais des P.T.T. ; Revue de presse. — 13 h. à 16 h. 15 : Cours et informations. — 13 h. 30 : Journal parlé des agriculteurs. — 18 h. 45 : Théâtre. — 19 h. Journal parlé. — 19 h. 35 : Magazine. — 20 h. : Actualités. — 20 h. 30 : Informations. — 20 h. 45 : Relais de Vichy : Orphée (Gluck).

POSTE PARISIEN (328 m. 2). — 7 h. 15 : Musique enregistrée. — 7 h. 30 et 8 h. 15 : Revue de presse, Informations. — 19 h. 10 : Disques. — 12 h. 35 : Coppélia ; Hérodiade ; Marouf. — 13 h. 15 : La Duchesse de Chicago (Klaman) ; La Geisha (Jones) ; Le Chevalier à la rose (R. Strauss) ; Schwanda, le joueur de cornemuse (Weinberger). — 13 h. 45 : Duos. — 19 h. : Extraits de Mozart (Sacha Guitry (R. Hahn). — 19 h. 15 : Journal parlé. — 19 h. 30 : Disques de jazz. — 20 h. : Causeries. — 20 h. 30 : Demi-heure des chansonniers. — 21 h. 15 : Concert avec le concours de l'orchestre à plectre de Paris. — — 21 h. 45 : Causerie sur la Bretagne. — 21 h. 50 : Concert. — 22 h. 30 : Informations.

RADIO-STRASBOURG (345 m.) — 18 h. : Beethoven : Trio en ré majeur. — 18 h. 30 : Musique de chambre : Trio en ré majeur (Beethoven). — 19 h. 45 : Disques. — 20 h. 30 : Disques. — 20 h. 45 : Relais de Vichy : Orphée (Gluck).

NATIONAL (1.554 m. 4). — 12 h. : Orgue. — 12 h. 45 : Concert : Le Miséréhle paysan (Dvorak) ; Suite de sérénades (Herbert) ; Bal masqué (Fletcher) ; La Fiancée vendue (Smetana). — 13 h. 45 : Gramophone. — 15 h. : Sonate en fa dièse mineur (J. Huré). — 15 h. 45 : Danse. — 16 h. 30 : Concert E. Coates. — 18 h. 30 : Sonate en sol mineur : Sonate en la mineur (Haendel). — 20 h. : Variétés. — 21 h. 10 : Musique de chambre : Trio en si bémol (Schubert) ; Rose chérie (Grelry) ; Coupleis de Georgette ; Chants d'Auvergne (Canteloube) ; Trio en do (Brahms). — 23 h. : Danse.

STUTTGART-MUHLACKER (360 m. 6). — 20 h. 5 : Concert d'opéras : La Force du Destin ; Simon Boccanegra ; Les Vêpres siciliennes ; Aida ; Don Carlos (Verdi) ; Le Barbier de Séville ; Guillaume Tell (Rossini). — 21 h. 40 : Sonate à Kreutzer (Beethoven).

RADIO-LUXEMBOURG (1.190 m. 5). — 19 h. : Musique enregistrée. — 19 h. 45 : Ouvertures italiennes ; La Norma (Bellini) ; La Pie voleuse ; Le Barbier de Séville ; La Traviata ; La Force du Destin (Verdi) ; Cavalleria rusticana. — 20 h. 40 : Concert. — 21 h. 15 : Musique variée enregistrée. — 22 h. 15 : Danse et variétés.

BRUXELLES (500 m. 3). — 12 h. : Concert. — 13 h. 10 : Musique enregistrée. — 17 h. : Orchestre symphonique. — 18 h. 15 : Musique enregistrée. — 18 h. 30 : Concert. — 20 h. : Concert : Marche héroïque (Saint-Saëns) ; Carmen ; La Vivandière ; Rêves de printemps ; Zampa ; Dans l'azur. — 20 h. 50 : La Farce des boîtes, d'après un fabliau. — 21 h. 5 : Bénéfices, pot-pourri (Morena) ; Danse russe (Bulléria) ; Hans, le joueur de flûte ; Ballet (Popy). — 22 h. 10 : Concert.

VIENNE (518 m.). — 19 h. 10 : Concert militaire. — 21 h. : Concert. — 22 h. 40 : Danse.

DÉCLARATION DES POSTES RÉCEPTEURS DE RADIODIFFUSION

La loi de finances du 31 mai 1933 institue une redevance pour droit d'usage sur les postes récepteurs de radiodiffusion.

Les détenteurs de ces postes sont tenus de faire une déclaration dans les trente jours de l'entrée en possession, et, pour les postes déjà existants, au cours du mois de juin 1933. Ils doivent, en conséquence, soit déposer la déclaration au bureau de poste de leur localité ou de leur circonscription postale, soit la transmettre par lettre en franchise au receveur de ce bureau.

La déclaration doit contenir les noms, prénoms, profession et adresse des détenteurs de postes. D'autre part, elle doit indiquer la catégorie dans laquelle rentre le poste employé : le première catégorie comprenant les postes à cristal sans dispositif comportant l'usage de lampes ; la deuxième les postes n'appartenant pas à la première catégorie et non utilisés pour des auditions publiques ; la troisième les postes utilisés dans une salle d'auditions gratuites ou dans un lieu ouvert au public ; la quatrième, les postes installés dans une salle d'auditions payantes.

Enfin, la déclaration comportant engagement de payer chaque année, sauf résiliation, les redevances exigibles, il doit être indiqué si le versement de la redevance sera fait au guichet du bureau des P.T.T. de la commune ou du quartier, ou par prélèvement d'office sur un compte courant postal, dont le numéro doit être précisé, ou au domicile du déclarant, une taxe supplémentaire de 0 fr. 25 étant due pour la présentation à domicile.

Le recouvrement des redevances sera effectué ultérieurement par les soins de l'administration des P.T.T.

Il est rappelé qu'aux termes de la loi sont exemptés du paiement de la redevence :

a) Les postes en essais dans les laboratoires ou détenus, en vue de la vente, par les constructeurs et les commerçants patentés.

b) Les postes détenus par les établissements hospitaliers et d'assistance gratuite, les établissements d'enseignement public, les aveugles, les mutilés de guerre et du travail au taux d'invalidité de 100 %, les mutilés de guerre de l'oreille.

c) Les postes établis en vue d'un service public par l'Etat, les départements et les communes.

Un problème délicat délicatement résolu.
La constipation est une des misères les plus f